

#2 - Août 2022

À la une

Des pollens d'Ambroisie en avance cette année et des captures de papillons Processionnaires du Pin en hausse.



Ambroisie à feuilles d'armoise

Les alertes du RNSA (réseau national de surveillance aérobiologique) sont nombreuses depuis le début de l'été et concordent vers une date avancée de l'émission des premiers pollens d'ambroisie en France par rapport aux années précédentes. Elle a démarré le 9 août en région Lyonnaise et le pic de pollen a lieu en ce moment.

Il est encore temps d'agir : [signaler](#) et détruire l'ambroisie avant qu'elle ne soit en grenaison, pour éviter qu'elle ne se développe d'avantage les années suivantes !



Processionnaire du pin

Le réseau des observateurs piégeant les papillons remonte des données hebdomadaires de captures. Fin juillet, on remarque un fort taux de captures avec une moyenne de 16 individus par piège et par semaine.

Néanmoins, compte-tenu des fortes chaleurs constatées lors de la période de ponte, il est très probable qu'une partie de ces pontes n'aboutisse pas. Les observations visuelles des jeunes stades larvaires à l'automne seront donc déterminantes pour appréhender les niveaux de populations.

[En savoir plus](#)

Les pollens en région

Suivez en temps réel le risque pollinique en région Pays de la Loire sur le site <https://www.alertepollens.org>

Témoignages et retours d'expériences

Brûlures liées au panais brûlant en Mayenne - Laval

À la mi-juillet, l'ARS a été alertée par le service des urgences du centre hospitalier de Laval en raison de l'hospitalisation d'une personne présentant des brûlures de 2nd degré, apparues suite à une promenade sur le halage.

Fort du partenariat avec Polleniz, une investigation a été immédiatement menée par les équipes de l'association afin d'éviter tout nouvel incident. Après recherche et diagnostic du site précédemment fréquenté, il s'avère que le "coupable" est le panais brûlant. Plante appartenant à la famille des Apiacées, il peut, comme la Berce du Caucase, être à l'origine de graves réactions cutanées.

Le Conseil Départemental de la Mayenne, gestionnaire du bord de la rivière et du chemin du halage, est intervenu : l'arrachage des plantes a été effectué ainsi que le balisage de la zone à éviter.

Depuis, ce sont d'autres sites avec présence du panais brûlant qui ont été signalés : à Laval, à Bonchamps les laval, à Changé, ... Cette plante peut s'observer facilement dans notre environnement. Pour plus d'informations, cliquez sur En savoir +.

Enfin, la personne touchée par le panais brûlant puis hospitalisée, Brigitte, a été recontactée et à ce jour :

- *"Je garde toujours des séquelles très importantes, notamment au niveau de la jambe. Ce qui m'est arrivé, je ne le souhaite vraiment à personne. Cela m'a fait énormément souffrir. J'ai passé 6 jours sans pouvoir dormir, malgré les puissants antidouleurs qui m'ont été administrés (toutes les 6 heures). Les brûlures se sont même infectées, j'ai été transférée au CHU de Nantes. Pourtant, j'ai l'habitude des promenades et randonnées en campagne, en forêts, etc. Jamais je n'avais eu ça auparavant. On m'a indiqué qu'il ne fallait pas que je m'expose au soleil pour les deux années à venir."*

Brigitte a accepté de transmettre son témoignage et souhaite que son expérience puisse servir de message de prévention. Nous la remercions.

Restons vigilants en adoptant les bons réflexes : se tenir à distance du panais brûlant !

En savoir +
Le panais brûlant



© Polleniz



© Polleniz



© CH LAVAL

La vie de Polleniz

Actions en région

Ambroisies et Berce du Caucase
Réunion de sensibilisation - prochaine
date : 19 septembre, Segré en Anjou
Bleu, salle Groupe Milon, 14h.
Inscriptions :
francine.gastinel@polleniz.fr
Diagnostic des sites par les
coordinateurs régionaux en lien avec les
référénts et recherche de référénts pour
les communes colonisées : en cours.

Chenilles processionnaires

Pin : campagne 2022 - luttés collectives,
c'est maintenant ! Pour en savoir plus,
rendez-vous [ICI](#). Inscriptions jusqu'au 30
septembre.

Partenariat avec la ville de Saint-Nazaire
: des interventions de confusion sexuelle
sont effectuées depuis l'année dernière
à titre expérimental sur un boisement
d'une soixantaine de pins et alignement
de 25 pins.

Frelon Asiatique

Destruction des nids en cours. Pour les
communes conventionnées, le
programme Vesp'Action accompagne
ces dernières sur le plan administratif,
financier, réglementaire et technique.
Plus d'infos [ICI](#).

Contacts

Coordinateur Ambroisie - Berce du Caucase

Yannick LERAY (44 - sud 49 - 85)

yannick.leray@polleniz.fr - 06 79 95 53 95

Francine GASTINEL (53 - nord 49 - 72)

francine.gastinel@polleniz.fr - 06 09 85 18 10

Luttés collectives Chenilles

Vincent BROCHARD (85)

*Luttés collectives Rongeurs Aquatiques
Envahissants*

Damien PADIOLLEAU (44)

Luttés Frelon Asiatique Vesp'Action

Jérémy GOURDIEN (44)

Antennes départementales POLLENIZ

(44) 02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr

(49) 02 41 36 76 21 - polleniz@polleniz.fr

(53) 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

(72) 02 43 85 28 65 - polleniz72@polleniz.fr

(85) 02 51 47 70 61 - polleniz85@polleniz.fr



© Polleniz

Autres sources d'informations

[Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine](#)

[Observatoire des ambrosies](#)

[Observatoire des chenilles processionnaires](#)

[Plantes-risques](#)

[Réseau national de surveillance aérobiologique](#)

[Air Pays de la Loire - surveillance pollens](#)

[ARS - Pays de la Loire](#)

[Bulletins de Santé du Végétal - Pays de la Loire](#)

Imprimer la newsletter
Biodiv&SANTÉ

Polleniz

9 avenue du bois l'abbé, 49071, BEAUCOUZE

Contactez-nous par mail communication@polleniz.fr

La newsletter Biodiv&SANTÉ est une publication des pôles Santé du Végétal et Luttés collectives de l'association Polleniz.

Clause de non-responsabilité : Polleniz s'efforce de diffuser des informations exactes et procède aux corrections nécessaires dès que des erreurs sont signalées. Cependant elle ne peut être en aucun cas tenue responsable du contenu informationnel de ce document.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



[Se désinscrire](#)

